



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Caisses d'épargne et de prévoyance

Question écrite n° 49185

Texte de la question

M. Jean Urbaniak attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conséquences d'une éventuelle modification du statut juridique des caisses d'épargne. Il s'avère que les dirigeants du réseau Ecureuil ont proposé récemment de transformer ces établissements de crédit à but non lucratif en sociétés anonymes coopératives dont le capital serait à terme détenu par des actionnaires privés. Pourtant, les caisses d'épargne ont depuis leur création un rôle social et économique important et contribuent également au maintien du service bancaire en zone rurale. En conséquence, il lui demande s'il n'estime pas qu'une remise en cause du statut juridique de cet établissement contrarierait les missions de service public du réseau des caisses d'épargne.

Données clés

Auteur : [M. Urbaniak Jean](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49185

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1139